

présente à votre cœur. Un orateur disert et fécond, qui souffrit jadis pour la cause de la religion, Camille Jordan, réclame sur le bord de son tombeau les accents d'une voix éloquente et pieuse (1) ; le naturaliste Saissy vient d'être dignement loué par M. Grogner ; M. Emile Perret (2), qui cultivait tour-à-tour les lettres et les sciences, mérite le témoignage d'une douleur dont je cède avec peine l'expression à l'un de vous. Quel court intervalle renouvelle et multiplie vos regrets ! Et voilà que la mort renverse encore une des principales colonnes de votre temple littéraire ! Laurent-Pierre Bérenger n'est plus ! En le louant devant un public dont il était bien connu, si je ne m'aveugle pas sur les difficultés du sujet, je sens tout à la fois le prix du droit que j'exerce, de l'inclination que je satisfais et de l'obligation que j'accomplis.

En effet, Messieurs, qui ne se ferait une gloire, comme un devoir, de louer, après sa mort, cet homme si sensible, si bon, si affectueux, qui, pendant sa vie, a recherché avec ardeur toutes les occasions d'épancher sa bienveillance, de prodiguer des encouragements flatteurs et de dispenser avec largesse des louanges toujours sincères ? Que si, dans cet éloge

d'Antoine-François Delandine, bibliothécaire de la ville. Cette notice a été imprimée, la même année, chez Mistral, par les soins de M. Delandine fils, président du tribunal civil.

(1) Le premier ouvrage de M. Camille Jordan est le rapport qu'il fit au conseil des Cinq-Cents, sur la police des cultes, dans la séance du 29 prairial an V. Ce travail, où respire une douce philosophie, et qui parut hardi et prématuré, répandit au loin la renommée du jeune orateur. Il lui valut un surnom dont il ne rougit jamais et lui attira des pamphlets injurieux (*Robespierre aux frères et amis ; et Camille Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'église.*)

Le vœu de l'auteur de la notice sur M. Bérenger a été rempli. L'éloge de M. Camille Jordan a été composé par M. Ballanche, et il a été lu par M. Mottet-Dégérando, dans la séance publique tenue par l'Académie de Lyon, le 27 août 1823.

(2) L'éloge de cet académicien a été prononcé par M. Régnay, dans la séance publique de l'Académie, du 27 août 1813.